



## Parce qu'énergie et service public vont de pair, la CFE Énergies rejoint la fédération syndicale européenne des services publics

A l'heure où le défi climatique est devenu la priorité des politiques énergétiques, la CFE Énergies a fait le choix d'adhérer à EPSU, la fédération syndicale européenne des services publics. L'Europe de l'énergie doit en effet se construire sur l'esprit de service public et la qualité du dialogue social parce que c'est la voie à suivre pour une construction européenne qui n'exclut ni les citoyens ni les salariés.

Puisque l'impératif climatique prend une place croissante dans les choix politiques européens, la CFE Énergies défend plus que jamais que l'énergie est avant tout un bien essentiel incompatible avec les seules logiques de concurrence et de marché de court-terme. Précarité énergétique, sécurité des approvisionnements, souveraineté, compétitivité énergétique, investissements de long terme..., l'énergie est aussi une question de politique industrielle et de service public.

Parce que le soutien des salariés à l'Europe de l'énergie passe par le soutien aux filières industrielles et la création d'emplois qualifiés et durable, la CFE Énergies avait dès 2012 adhéré à IndustriAll Europe, la fédération européenne des syndicats de l'industrie, afin de mettre la politique industrielle au cœur des choix énergétiques européens. C'est ce message de souveraineté industrielle que la CFE Énergies ne cesse de passer à Bruxelles et à Strasbourg dans le cadre du Clean Energy Package.

Tout aussi convaincue du rôle crucial d'un dialogue social de qualité pour réussir les mutations de la transition énergétique, la CFE Énergies estime que l'énergie, le service public et le long terme sont indissociables. C'est dans cette perspective qu'elle vient d'adhérer à EPSU avec la volonté de porter encore plus fortement ce message auprès des décideurs européens pour qu'ils réorientent la construction européenne de l'énergie dans un sens plus respectueux des intérêts des citoyens et des salariés. Parce que le marché et la concurrence ne permettront pas seuls de relever le défi climatique, le service public est bel et bien une idée moderne.

Cet esprit de service public, la CFE Énergies compte bien le porter dans le cadre de la loi PACTE qui ouvre la voie à une gouvernance d'entreprise plus responsable réconciliant entreprise et intérêt général. Parce qu'énergie et climat sont indissociables et que leur histoire est marquée par l'esprit de service public, les entreprises énergétiques françaises constituent le terrain de jeu privilégié d'un objet social irrigué par la responsabilité sociale et environnementale (RSE) et d'une gouvernance plus ouverte à l'intérêt général et aux parties prenantes, et en premier lieu aux salariés. C'est ce message que la CFE Énergies compte porter auprès du Gouvernement.

Plus largement, à un an d'élections européennes cruciales pour l'avenir de l'Europe, les salariés ne peuvent plus continuer à être exclus de la construction européenne. C'est bien en les associant davantage que l'on bâtira une Europe plus proche des citoyens et des salariés et que l'on revitalisera la démocratie européenne. Tel est le sens des propositions de la CFE Énergies et de son engagement au niveau européen.

**Contact presse** : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,**  
**100% LIBRES... 100% VOUS!**

**CFE-CGC ÉNERGIES**  
59 rue du Rocher  
75008 PARIS  
[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)  
[presse@cfe-energies.com](mailto:presse@cfe-energies.com)